

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la FEDERATION FRANÇAISE DE KICK BOXING, MUAY THAI ET DISCIPLINES ASSOCIEES
représentée par son président, Monsieur Nadir ALLOUACHE
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 507 458 735 00028

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 179 000 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 65 572,40 €, le solde restant s'élève à 113 427,60 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 179 000 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **206 700€.**

Pour mémoire, la subvention d'un montant de 1 890 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

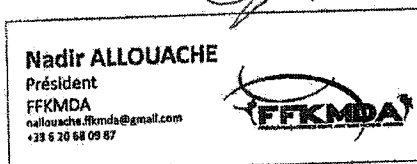
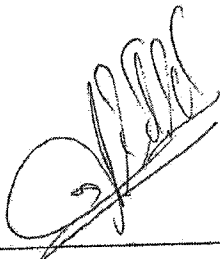
Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le

- 1 JUIN 2016

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE KICK BOXING, MUAY
THAI ET DISCIPLINES ASSOCIEES

LE DIRECTEUR DES SPORTS



WISE LE 30/05/16 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ ..210..134 6698 -

¹ -dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2014		2015		2016		2017	
		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires									
	Nombre de licences	34411	45000	37071	45000	50000	55000		
	Nombre d'ATP	0	0	0	0				
	Nombre total de licences et d'ATP	34411	45000	37071	45000	50000	55000		
	Nombre et taux de licences féminines	5987 (17,4%)	7500 (16,67%)	7244 (19,54%)	8500 (17,7%)	9600 (17,27%)	9600 (17,27%)		
	Nombre et taux de licences en ZLUS	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)		
	Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	7943 (23,08%)	8816 (23,78%)	8816 (23,78%)	8816 (23,78%)	8816 (23,78%)	8816 (23,78%)		
	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	0	0	0	0	0	0		
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives									
	Solidité financière	61,83	60,0 %	61,83	60,0 %	60,0 %	60,0 %		
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives									
	Rang sportif de la France	7	7	7	9	8	8		
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs									
	Taux de suivi médical complet - SHN	%	%	%	%	%	%		
	Taux de suivi médical complet - Espoirs	%	%	%	%	%	%		
Emplois d'avenir									
	Nombre d'emplois d'avenir	1	1	1	1	1	1		
Lettres de missions signées dans CTS-Veb									
	Nombre et taux de lettres de missions signées	1 (100%)		3 (100%)					

Objectifs partagés	Indicateur	N-2		N-1		N		N+1	
		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Sécurisation de la pratique compétitive - réduction des "KO"	Taux de mise "hors combat" sur l'ensemble des compétitions fédérales (Hors Galles)			4%	2,5 %		2 %		2 %
Sécurisation de la pratique compétitive - augmentation de la pratique compétitive	Taux de licenciés participants aux compétitions fédérales (Hors Galles)	6 %		8,4%	9 %		10 %		11 %
Pratique féminine - développement	Taux de compétitrices parmi les licenciées féminines	6 %		6,1%	10 %		15 %		20 %
Renforcement de la pratique "jeune" - moins de 18 ans	Taux de licenciés compétiteurs de moins de 18 ans (jusqu'à junior)			NC					
Accompagnement médical lors de la préparation et le déroulement des compétitions internationales de référence (CIM et CE)	présence médicale et paramédicale sur les stages et compétitions identifiés (9 actions)	9		9	9		9		9
Formation des éducateurs bénévoles	Nombre de stagiaires sur les formations fédérales (BNF1 à BMFS)	980		1003	1000		1000		1000
Regroupement des centres techniques et des dirigeants	Nombre de participants au séminaire	42		41	70		70		70
Renforcement de la pratique "jeune" - moins de 18 ans	Taux de licenciés de moins de 18 ans (jusqu'à junior)	38 %		33%	40 %		40 %		40 %

A. N.

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	290 000 €	115 000 €	115 000 €	175 000 €
Action 1	290 000 €	115 000 €	115 000 €	175 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	190 500 €	74 000 €	74 000 €	116 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	99 500 €	41 000 €	41 000 €	58 500 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	384 000 €	18 000 €	9 000 €	375 000 €
Action 1	42 500 €	12 000 €	3 000 €	39 500 €
Programmes d'échanges internationaux	42 500 €	12 000 €	3 000 €	39 500 €
Action 2	311 500 €	0 €	0 €	311 500 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	311 500 €	0 €	0 €	311 500 €
Action 3	30 000 €	6 000 €	6 000 €	24 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	30 000 €	6 000 €	6 000 €	24 000 €
Formation des éducateurs bénévoles	195 000 €	55 000 €	55 000 €	140 000 €
Action 4	195 000 €	55 000 €	55 000 €	140 000 €
Professionalisation de l'activité	195 000 €	55 000 €	55 000 €	140 000 €
Lettres de missions signées dans CTS-Web	2 646 €	2 646 €	0 €	2 646 €
Action 2	2 646 €	2 646 €	0 €	2 646 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	2 646 €	2 646 €	0 €	2 646 €
TOTAL	871 646 €	190 646 €	179 000 €	692 646 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées : 0 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées : 179 000 €

A.N

IDENTIFICATION BANCAIRE			
<i>Cadre destiné au destinataire</i>			
<i>Titulaire du compte (Account owner)</i>			
FFKMDA			
<i>Identification nationale</i> <i>Relevé d'Identité Bancaire - RIB</i>			
SOCIETE GENERALE LE RAINCY ENTREPRISES banque guichet numéro de compte clé 30003 04268 00037260060 47			
<i>Identification internationale</i> <i>(International Bank Account Number - IBAN)</i>			
IBAN : FR76 30003 04268 00037260060 47			
Adresse Swift (Code BIC) : SOGEFRPP			

IDENTIFICATION BANCAIRE			
<i>Cadre destiné au destinataire</i>			
<i>Titulaire du compte (Account owner)</i>			
FFKMDA			
<i>Identification nationale</i> <i>Relevé d'Identité Bancaire - RIB</i>			
SOCIETE GENERALE LE RAINCY ENTREPRISES banque guichet numéro de compte clé 30003 04268 00037260060 47			
<i>Identification internationale</i> <i>(International Bank Account Number - IBAN)</i>			
IBAN : FR76 30003 04268 00037260060 47			
Adresse Swift (Code BIC) : SOGEFRPP			

IDENTIFICATION BANCAIRE			
<i>Cadre destiné au destinataire</i>			
<i>Titulaire du compte (Account owner)</i>			
FFKMDA			
<i>Identification nationale</i> <i>Relevé d'Identité Bancaire - RIB</i>			
SOCIETE GENERALE LE RAINCY ENTREPRISES banque guichet numéro de compte clé 30003 04268 00037260060 47			
<i>Identification internationale</i> <i>(International Bank Account Number - IBAN)</i>			
IBAN : FR76 30003 04268 00037260060 47			
Adresse Swift (Code BIC) : SOGEFRPP			

IDENTIFICATION BANCAIRE			
<i>Cadre destiné au destinataire</i>			
<i>Titulaire du compte (Account owner)</i>			
FFKMDA			
<i>Identification nationale</i> <i>Relevé d'Identité Bancaire - RIB</i>			
SOCIETE GENERALE LE RAINCY ENTREPRISES banque guichet numéro de compte clé 30003 04268 00037260060 47			
<i>Identification internationale</i> <i>(International Bank Account Number - IBAN)</i>			
IBAN : FR76 30003 04268 00037260060 47			
Adresse Swift (Code BIC) : SOGEFRPP			